



L'ESCOUVIACHE

A WASMES, BORINAGE.



VOILA un mot étrange, désignant un plaisir très en vogue chez notre jeunesse d'autrefois, une fête populaire tombée en désuétude depuis une cinquantaine d'années, et dont le nom même est presque perdu. J'ai voulu savoir ce que c'était que *l'escouviache* ; quelques vieillards seuls ont pu me répondre en détail, et j'écris suivant leurs renseignements.

Il y avait deux sortes *d'escouviaches* : celui des enfants et celui des jeunes gens, le premier imité du second.

Le « petit *scouviache* » avait lieu le premier dimanche du Carême. Après la grand' messe, les gamins et gamines se rendaient en masse vers les « fosses » pour se procurer des *scouvions*, littéralement « écouvillons », ou « flambeaux *d'escouviache* ». Ces « flambeaux » consistaient en torons de vieux câbles de houillère, mesurant environ cinquante centimètres de longueur. Comme ces câbles sont faits de chanvre et enduits de goudron végétal, ils peuvent s'allumer facilement, ce qui, pour *l'escouviache*, était bien l'essentiel.

Quand tous les gamins étaient servis, ils rentraient au village, leurs torons sous le bras, et fixaient leurs rendez-vous pour l'après-midi.

Vers trois heures, garçons et filles, suivant leurs conventions se rendaient par groupes dans les vergers, allumaient leurs flambeaux et les jetaient dans les arbres.

Alors des cris joyeux s'élevaient dans les airs et les enfants chantaient de toute la force de leurs poumons le refrain de *l'Escouviache* :

*Ou scouveil les peugn' (pommes) et les poires.
Les cherises sont toutes noires.
De gros, de gros, comme de chabots,
De p'tits, de p'tits comme de radis.
Au scouviache !*

Vers six heures, le petit *scouviache* était fini et les enfants rentraient chez eux, contents et joyeux, tandis que les adolescents des deux sexes se concertaient pour le dimanche suivant, jour du grand *scouviache*. La semaine semblait longue à chacun, il régnait une excitation de plus en plus forte chaque soir jusqu'à la fin de la semaine.

Enfin, le jour tant désiré arrivait. Les grands faisaient comme les petits, c'est-à-dire qu'ils allaient également dans l'après-midi demander dans les charbonnages des morceaux de câbles qui, entre parenthèses, ne leur étaient jamais refusés.

Vers quatre ou cinq heures, on se rendait par bandes d'une vingtaine dans les vergers.

Des clameurs formidables s'élevaient. C'était *l'escouviache*, le grand *scouviache* qui battait son plein !

Pendant que les filles faisaient des rondes en dansant, les jeunes gens, de leurs bras vigoureux lançaient et relançaient leurs torons allumés dans les branches des arbres. Le spectacle était étrange et joli : les torches ainsi lancées traçaient dans l'espace des traînées rouges, des trajectoires de feu dont la vue devait produire de loin un spectacle saisissant et féerique.

Tout le monde au village était de la fête, des parents venaient voir leurs enfants *escouvier* et exécuter des rondes et farandoles délirantes aux accents du refrain populaire.

Quand les torches étaient consumées, les jeunes gens prenaient part à la ronde, les spectateurs entraînés par cet exemple, grisés par le mouvement de la fête se trouvaient mêlés sans le savoir parmi les danseurs et la ronde se continuait, immense, vertigineuse, jusqu'à ce que la fatigue générale vint mettre un terme à ces ébats et à cette excitation générale.

Quand sonnait le moment de la séparation, il était ordinairement très tard et vers deux ou trois heures de matin, on entendait l'écho des derniers braillards redisant d'une voix fatiguée :

*On scouveil les peug' et poires.
Les cherises sont toutes noires....*

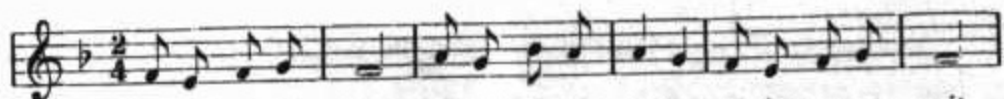
Je ne sais si nos pères ont raison, mais ils prétendent que depuis la disparition de cette coutume, les chenilles sont plus nombreuses et plus dévastatrices !....

Traduction de mon article en dialecte, publié dans *le Farceur*, journal borain publié à Wasmes, n° du 8 juillet 1894.

EMILE RANDOUR.



J'ENTENDS CE MINUIT...



J'entends ce mi - nuit Frapper à ma porte. Si c'est un es - prit



Je crierai bien fort. C'est la voix de mon a-mant Qui sort de son ré - gi -



ment, C'est la voix de mon a - mant Qui sort de son ré - gi - ment.

J'entends à minuit
Frapper à ma porte,
Si c'est un esprit
Je crierai bien fort,
C'est la voix de mon amant
Qui sort de son régiment.

« Je n'ai pas d'amant
Qui soit militaire } bis
Retire-toi de mon logis
Je n'te connais pour ami.

— Si faut qu'je m' retire
Sans me faire connaître,
Demain le matin
Viens à ta fenêtre :
Et regarde entièrement
Tu me verras lieutenant. »

Le lend'main matin
Ci le général,
Cavaliers, dragons,
Cavalier d'avance (?)
Moi, fillette, dedans le rang
Je l'embrasse tout en pleurant.

« Va, pleure si tu veux
C'est bien moi, le même: } bis
Tu n' m'as pas voulu soldat
Tu n' m'auras pas lieutenant »

— S'mon amant voulait
Faire comme les bégasses,
Ah ! je m'en irais
Tout droit à la chasse,
Pour attraper ce bon profit
Et le ramener ici.... »

Recueilli à Lincé-Sprimont.

Henri SIMON.



LES AMOUREUX. 1

III.

Quelques présages.

1. — Si votre oreille chante, vous pouvez être certaine que l'on parle de vous à votre ami, en bien si c'est la droite, en mal si c'est la gauche. Pour punir la personne qui médit, il suffit de vous mordiller le doigt de la main gauche : au même instant, le médisant se mordra la langue. C'est pourquoi l'on dit d'une personne à qui cela arrive pendant qu'elle parle : « elle dit une méchanceté, un mensonge ». Si vous voulez savoir qui parle de vous quand votre oreille tinte, pensez au nom des personnes que vous pouvez soupçonner : le tintement cessera dès que vous aurez touché juste.

2. — La chute d'une épingle à cheveux indique que l'amoureux dit du bien de vous. Il en est de même si l'agrafe du corset se détache.

3. — Si une l'éping'e à cheveux sort du chignon, c'est un signe certain qu'on dit du bien de vous, du côté où l'épingle se dirige au moment où l'on vous signale le fait.

4. — Si le pied vous démange, quelqu'un qui vous aime pense à vous.

5. — Si le nez vous chatouille, « un jeune veut vous embrasser, un vieux l'envie ».

6. — Le cheval est considéré par les jeunes filles comme un animal de favorable augure. Elles interprètent sa rencontre selon la couleur de sa robe.

Un cheval blanc,
Je verrai mon amant.
Un cheval gris,
Je verrai mon ami. 2

Un cheval noir
Je le verrai ce soir.
On tch'vá poum'lé
Dji veûrè m'binamé.

7. — Les jeunes filles aiment à rencontrer dans leurs promenades un cheval qui remue la queue, elles espèrent alors rencontrer leur amoureux. 3

(1) Voir t. 1 pp. 73 et 74-8 les deux premiers articles de cette enquête.

(2) Variante : je le verrai lundi.

(3) Jos. DEPRECHÉUX *les Enfantines liégeoises*, in-8° Liège, 1888, n° 248.

8. — Quand on va à *radjoû* « au rendez-vous » on aime à rencontrer des moutons, signe que l'on sera bien reçu; au contraire, la rencontre d'un cochon indique qu'« on aura du grognon ».

9. — Si une jeune fille a compté les chevaux blancs rencontrés dans la rue, arrivée au nombre cent, elle croira voir son futur mari dans le premier jeune homme qui lui donnera la main (Verviers, Namur) qui la regardera (Liège, Nivelles) qui lui adressera la parole (Gembloux) qui la saluera (Mons, Tournai). A Charleroi, la rencontre de cent chevaux blancs suivie de celle d'un petit chien blanc, donne la certitude à la jeune fille que le premier garçon qui lui tendra la main sera son « galant. »

10. — La jeune fille qui parvient, pendant sept jours consécutifs, à compter sept étoiles dans le ciel, se croit assurée d'épouser le premier jeune homme qu'elle rencontrera dans sa promenade.

11. — Il en est de même de celle qui rencontre un troupeau de neuf moutons. Seulement, si la jeune fille rentre au logis sans avoir rencontré de jeune homme à elle bien connu, elle restera vieille fille.

12. — Quand une jeune fille ressent un chatouillement aux narines on dit à Nivelles: c'est qu'elle va se marier.

13. — Si, pendant la procession de la fête paroissiale, la statue de la Vierge s'arrête devant votre porte, il y aura chez vous dans l'année un mariage ou un décès. (Hock, 239)

14. — Si, par mégarde, une jeune fille casse l'oreille d'une tasse; si elle porte sans le savoir des boucles d'oreilles de deux paires différentes, elle croit à une prochaine demande en mariage.

15. — A la personne qui reçoit le fond du pot, de la cafetière, de la bouteille, on dit partout: vous vous marierez dans l'année. A Nivelles, si cette personne est déjà mariée, on dit: « Le fond, c'est pour un garçon » c'est-à-dire, naissance prochaine d'un enfant mâle.

16. — Autre croyance nivelloise: Une toute jeune fille près de laquelle une hirondelle passe en rasant l'eau se mariera avant l'âge de dix-neuf ans.

17. — Une ronce ou une branchille quelconque vient-elle à s'attacher à la robe d'une personne qui l'entraîne ainsi pendant quelques instants sans s'en apercevoir, c'est signe de mariage. A Nivelles, le présage est différent: il indique qu'on épousera un veuf.

18. — La jeune fille qui place la dernière épingle à la toilette d'une mariée est assurée de se marier elle-même avant un an révolu.

19. — Quand trois lampes allumées se trouvent réunies sans intention dans une même chambre, on dit qu'une personne de l'assemblée convolera pendant l'année.

20. — Il en est de même de celui (ou celle) qui, le jour des grands-feux, aperçoit sept feux du point où il se trouve.

21. — La personne qui, à table, reçoit par hasard un verre, une tasse, une assiette ébréchée ou fendue, épousera un veuf (ou une veuve).

22. — On dira la même chose s'il vous arrive de mettre à l'envers le bonnet ou la casquette, la chemise ou le tablier; si vous introduisez

involontairement le bras dans la manche contraire on si, par un faux mouvement, la pointe du pied s'arrête dans le talon du bas.

23. — Epousera un ivrogne, la jeune fille qui, en lessivant, ou en lavant le carreau, mouille outre mesure et par mégarde son tablier ou son jupon.

24. — La jeune fille dans l'œil de qui le soleil darde subitement un rayon droit, verra son mariage retardé d'un an.

25. — Le célibat est prolongé de sept ans pour celle qui, au dîner, trouve dans son assiette la feuille du laurier du potage; celle qui entame une motte de beurre; celle qui doit faire un détour pour éviter une brosse ou un balai placé sur son chemin (Nivelles); celle qui doit revenir sur ses pas (id); celle qui par mégarde laisse bouillir l'eau de vaisselle qu'elle a laissée au feu (Nivelles, Liège) ou qui laisse recuire l'infusion de café (Huy).

26. — On dit partout la même chose de la personne qui se trouve involontairement placée vis-à-vis d'un des pieds de la table.

27. — Celle qui change coup sur coup plusieurs fois le mobilier de sa chambre à coucher risque de ne se marier jamais. Il en est de même de la jeune fille ou du jeune homme qui modifie trop fréquemment la disposition de ses meubles, de ses effets d'habillements, etc.

28. — La couleur d'un objet donné en cadeau — comme la couleur des yeux — est souvent interprétée à l'aide de certaines rimettes dont voici les variantes:

Bleu, amoureux
Bleu, je veux
Gris, conquis
Gris, promis
Gris, compromis

Vert, j'espère
Rose, je n'ose
Rouge, je bouge¹
Rouge, je touche
Noir, pour savoir²

29. — Le don ou le prêt d'un mouchoir de poche est considéré comme néfaste: signe de pleurs. Si le mouchoir est prêté pour essuyer des larmes, la douleur se prolongera pendant sept jours. La jeune fille qui pleure préférera essuyer ses larmes avec la manche de sa robe, si elle a oublié son mouchoir.

30. — La jeune fille n'aime pas recevoir de son amoureux un paquet d'épingles, un étui rempli d'aiguilles, des ciseaux, un couteau à manche de corne, avec le canif ou le tire-bouchons. Si son cœur est pris, tout l'or du monde n'y fera rien; parce qu'elle est convaincue que ces choses là *piquent, coupent ou tranchent* net les amours et les affections de toute espèce, en brouillant sans retour les meilleurs amis du monde³. Le présage est cependant annulé si l'on exige en retour un objet quelconque ou une pièce de monnaie — ce qui transforme le don en achat ou en échange.

(1) C. à d. « je fais une avance »

(2) C. à d. « je veux savoir », c'est une tentative, une question.

(3) Rouveroy, *Le petit bossu* 6^e éd. Liège 1836, p. 100.

31. — Lorsqu'une jeune fille coupe de travers une tranche de pain, on dit qu' *elle n'est ni co bounne à marier*. On dit le contraire de celle qui parvient à enlever d'une seule pièce la pelure d'une pomme ou d'une poire (Nivelles).

32. — Dans une réunion, si un garçon maladroit pose involontairement le pied sur celui d'une jeune fille, celle-ci croira son honneur en péril.

33. — Une personne dont les mains sont ordinairement froides passe pour avoir le caractère ardent. Le peuple dit nettement : *freutès mains, tchautès amours*.

34. — La jeune fille qui gagne souvent à la loterie restera vieille fille. Par contre, celle qui n'a pas de chance au jeu, en aura en amour, et sera heureuse en ménage.

35. — La jeune fille dont les incisives ne se touchent pas, même au rez des gencives, est appelée à faire un bon mariage. D'autres disent qu'elle fera de longs voyages !

36. — Lorsque l'on entend crier des souris, c'est un signe que l'on est trompé en amour.

37. — Si la jarrettière, ou bien les cordons du tablier, du soulier, du bonnet se dénouent, vous serez délaissée.

38. — Quand une femme mariée perd sa jarrettière ou que les brides de son bonnet, de son tablier se dénouent, que son jupon menace de tomber, on dit, par plaisanterie ; *i n'a voste homme qui v'lache, bâcelle!* « votre mari vous abandonne ». Si le fait arrive à une jeune fille, c'est signe que son amoureux lui « fait faute », qu'il oublie ses serments, qu'il la trompe.

39. — Celui qui aime bien les chats aime bien les femmes. Celle qui aime bien les chiens, aime bien les hommes.

40. — Si un chat qui ne vous connaît pas vient à vous pour se faire caresser, vous serez certainement trahi. Si c'est le chien, comptez sur la fidélité de votre ami — de votre amie.

41. — D'une personne qui s'amuse à faire croquer les articulations en s'étirant les doigts on dit qu'elle « compte ses amoureux » : le nombre des croquements est une indication précise.

42. — Celui ou celle qui a les épaules tombantes est réputée avoir le caractère aimant.

43. — La personne qui rêve de meubles entiers se mariera bientôt ; si elle rêve de meubles cassés, elle coiffera Sainte Catherine.

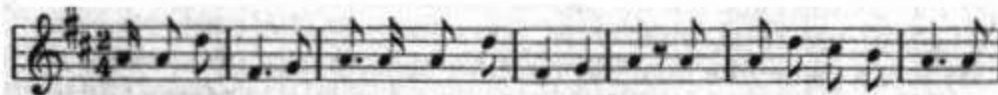
44. — Si l'on voit en rêve l'amoureux sous des dehors agréables, par exemple, s'il a la physionomie sereine ou riante, c'est qu'il est fidèle. Si au contraire il est dans une situation difficile, s'il est triste, c'est qu'il est infidèle.

O. COLSON.

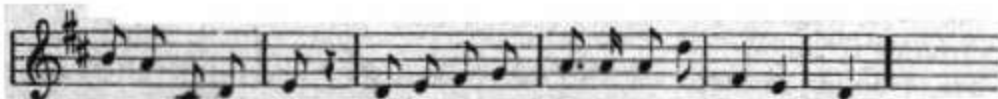


MON AGE DE QUINZE ANS.

CRAMIGNON



Je m'en vais au marché C'est pour vend' mes fro-ments, Je n'y fus pas si - tôt Vint



un beau jeun' marchand. Aurai-je tou - jours Mon âge de quinze ans ?

Je m'en vais au marché,
C'est pour vend' mes froments.
Je n'y fus pas sitôt
Vint un beau jeun' marchand.
Aurai-je toujours
Mon âge de quinze ans.

Je n'y pus pas sitôt
Vint un beau jeun' marchand.
« A combien donc, la belle,
Vendez-vous vos froments ?
Aurai-je toujours, etc.

— Mes beaux froments, monsieur,
Je les vends cinq cents francs.
Aurai-je toujours, etc.

— Et vos amours, la belle
Les vendez-vous autant ?
Aurai-je toujours, etc.

— Ah ! mes amours, monsieur,
Jamais je ne les vend !
Aurai-je toujours, etc.

El' sont pour un beau noir :
Je suis là qui l'attends.
Aurai-je toujours, etc.

Il m'a donné son cœur,
Moi, j'en ai fait autant.
Aurai-je toujours, etc.

C'est pour moi qu'il endure
Et la pluie et le vent
Aurai-je toujours, etc.

Il est dedans la guerre,
Si rest-t-î bien longtemps...
Aurai-je toujours
Mon âge de quinze ans.

Herstal. — Voir un texte moins complet dans « Recueil c.'airs de cràmignons » in-8°, Liège, 1889, pp. 216-7 et 311-2.

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES

4. **Le Chevalier aux deux femmes.** — Cette poétique légende dont nous avons parlé ci-dessus p. 51 a fait l'objet d'un vol. in-12 de 346 p. publié en 1703 sans nom d'auteur et renseigné, en tête d'une intéressante notice, sous ce titre : « Histoire véritable de Gil-lion de Trazegnies » dans la *Bibliographie Namuroise* du chanoine DOYEN, Namur, 1887, t. 1, pp. 337-41. L'auteur de ce vol. apparaît dans la préface sous le nom de GÉRIMONT et n'est autre, dit DOYEN, que Christophe BRUSLÉ, dit DE MONTPLEINCHAMP, de Namur (1641-1729). L'ouvrage n'est qu'une reproduction en style plus moderne, mais moins naïf, d'un manuscrit rédigé en 1458 à la demande d'Antoine, bâtard de Bourgogne, et dédié à Philippe le Bon, par le sieur de Vilerval.

Ce manuscrit, conservé au château de Trazegnies, dans la bibliothèque du prince de Croy, a figuré à l'Exposition nationale, à Bruxelles, en 1880; c'est le même dont on a parlé d'après SAINT GÉNOIS, ci-dessus p. 51.

Le bibliographe cite également un manuscrit de la seconde moitié du xv^e siècle, existant à la bibliothèque de l'Université d'Iéna, dont le Dr WOLFF a parlé dans ses *Altfranzoesische Volkslieder*, et que le même WOLFF a publié en entier sous le titre : *Histoire de Gillion de Trazegnies et de Dame Marie, sa femme*. in-8° Paris, 1839.

Voir aussi, d'après le dit bibliographe, SERRURE ET VOISIN, *Le comte Bauduin de Flandre*, in-8° Bruxelles, 1836; et G. BRUNET, *Notice sur Gillion de Trazegnies, roman français du XV^e s.*, etc. in-8° Paris, Techener, 1839.

Nous devons à la bonne obligeance de M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, la note suivante, relative à cette même légende du Chevalier aux deux femmes :

« En Allemagne, on raconte une histoire semblable du comte de Gleichen, avec cette différence que, moyennant une dispense du pape, il garde ses deux femmes. Cette légende a été discutée à fond par J. Hasemann, dans l'encyclopédie d'Ersch et Gruber, sect. 1, 69, 1859, pp. 280-296. Il donne des indications bibliographiques aux pp. 311, 312, 314 et 315; notamment, à la p. 315, il cite un travail de Hellbach, qui renseigne 70 écrits ou articles sur le sujet en question.

« Depuis, on s'est encore occupé de la légende en Allemagne, où a paru, en 1892, la brochure suivante : C. REINECK, *Die Sage von der Doppelhe eines Grafen von Gleichen*. In-8. 42 pp. (N° 138 de la collection de VIRCHOW et WATTENBACH, *Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge*.) On pourrait aussi citer les travaux de Trautmann, Tettau, Werneburg, etc. Voir également G. PARIS, *La légende du mari aux deux femmes*, dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 4^e série, 15, 571-586. Sur Gillion, Eliduc et le comte de Gleichen, on peut comparer Grasse, *Lehrbuch einer allgemeinen Literaturgeschichte*, 2, 3, 1, pp. 390-391. »

Enfin, pour terminer, signalons un agréable récit dans MARIA VON PLOENNIES, *die Sagen Belgiens*, Cologne, 1846, pp. 24-32.

O. C.



RISETTES.



ous le joli vocable de « risettes » un ingénieux pédagogue rangeait ces petits jeux que les mères et les nourrices se transmettent dans chaque village et dont elles amusent leurs poupons.

Ces petites choses puériles et jolies ne présentent pas seulement l'intérêt et le charme des minuties gracieuses ou drôlettes; on doit leur reconnaître une réelle importance éducative à un double point de vue.

Pratiquées avant l'éveil de la conscience chez ces petits êtres, les « amusettes » sont un excellent moyen de solliciter la sagacité tactile, si lente à s'éveiller dans les premiers temps après la naissance. Les bonnes femmes ont sans doute l'intention longtemps illusoire d'égayer leurs petiots par les dénominations ou petits rythmes qu'elles appliquent aux différentes parties du corps. Mais, comme elles portent la main aux organes, l'effet physique profitable ne tarde point à s'accroître grâce à des touches discrètes ou des tapes menues progressivement accentuées du geste et de la voix jusqu'à la fin du jeu qui se clôt par une impression vive. Or, cet effet reste longtemps le seul réel et ses bénéfices les seuls acquis : le jour où les petits rythmes drôlement soulignés d'une voix riieuse, et surtout les petits mots chatouilleux caresseront effectivement l'oreille de l'enfant, son plaisir sera double.

Bientôt, d'ailleurs, dans une autre série de ces amusettes, ce sont les cinq ou les dix doigts que la mère prend à partie; elle leur parle et les fait manœuvrer comme de jolis petits êtres, et elle va jusqu'à leur donner une sorte de personnalité en leur attribuant un rôle actif dans un petit drame ou une scène comique qu'elle récite, ou encore en leur faisant

(1) Ph. KUNFF, *Les Enfantines du « Bon pays de France »*. In-12, Paris, 1878.

échanger de petits dialogues à leur taille, charmants de naïveté et de pittoresque.

Si l'on y songe bien, on ne sait en somme, ce qu'il faut le plus admirer, de la joliesse délicate et fragile de ces inspirations charmantes, ou de la haute importance du rôle inconscient de la mère qui réalise en quelque sorte une seconde conception, celle des sens et de la conscience chez ces petits êtres.

En ouvrant, par l'incomparable attrait de ces petits jeux d'un aspect si divinement joli, l'œil et l'esprit des poupons vers des affabulations souriantes et de petits mythes gracieux, la mère assure sans le savoir l'influence de ses tendresses sur tout l'âge d'enfance. Et il est opportun de rappeler le pittoresque mystique qui pénètre d'un charme tout spécial le folklore des enfants.

Les femmes, les mères comprennent bien l'état d'esprit puéril et touchant dans lequel tout l'art intime des « risettes » jouit de son entier rayonnement. Elles savent y revenir par une inconsciente et sublime transposition de tout l'être.

Mais elles verront bien aussi qu'en y portant la main pour les inscrire, on ne peut qu'ôter à ces frêles et gracieuses traditions la meilleure part de leur charme. Elles seront peut-être les seules à retrouver, sur l'aile du papillon, le souvenir de l'or impalpable qu'un frôlement léger suffit à enlever...



I

Amusettes du toucher.

La mère touche de l'index les différentes parties de la figure en les nommant ou en leur attribuant des noms de fantaisie. La séquence correspond à une légère chiquenaude, appliquée en relevant le bout du nez avec la pointe de l'index.

On dit à Burnontige en Ardennes et à Ethe en pays Gaumet :

Minton, minton

Boque di mignon

Nazet, nazet

Uyret, úyret

Tic, tac ! robinet !

Máton, máton

Boutche de minon

Nazo, nazo

Œil de pico

Toc, toc, robinet.

Sur la formule « œil de pico » la mère rabat les paupières de l'enfant. Ce geste n'a pas été retrouvé ailleurs.

D'autres textes varient notablement le trajet du doigt maternel, ce qui ajoute à la surprise de la petite chiquenaude. On dit à Liège :

Petit front

Boque et minton

Nézet, nézet

Ouyet, ouyet

Pign ! é robinet.

Petit front

Bouche et menton

Petit nez

Petits yeux

Pign ! sur le robinet.

L'exclamation finale subit ailleurs de notables variantes. Elle devient à Malmedy : *Pik so l'agne* « âne », *Binet*⁴ à Vielsalm : *Tchik la ! minet*⁵ à Jalhay : *Cilà po l'chet* « chat »⁶

On connaît aussi des formulettes en français, que l'on peut retrouver exactement chez nos voisins du sud⁷ et qui sont d'ailleurs très simples :

Menton d'or

Bouche d'argent

Petit nez

Petits yeux

Front de Dieu

Pik ! Mathieu

Menton blanc

Bouche d'argent

Nez kinkin

Petits yeux

Petit front

Pik ! Mathieu

Parfois c'est sur le front que se termine la formulette et le jeu, par un « coup de marteau » appliqué avec la pointe de l'index. Il en est ainsi notamment à Anderlues et à Nivelles⁸ où la formulette s'agrémente de dénominations plus fantaisistes.

(1) Comm. de M. J. Tromme. (2) Comm. de M. Louis Hustin.

(3) Jos. DEFRECHÉUX, *Les Enfants des Liégeois*, Liège, (1880) 1888, n° 36.

(4) Comm. de M. Malchaire. (5) Comm. de M. Ad. Servais. (6) Comm. de M. H.

(7) Cf. ROLLAND, *Rimes et jeux de l'Enfance*, Paris, 1883, p. 18 et suiv.

(8) Communications de M. G. Willame.

Petit menton d'bos (de bois)
Bouche d'argent
Gros pan (une joue)
Petit pan (l'autre joue)
Petit rékinkin (le nez)
Gros ie (un œil)
Petit-ç-ie (l'autre œil)
Pok maie ! Pok maie !

Menton fourchu
Bouche d'argent
Nez pointu
Petit joue-joue
Gros joue-joue
P'tit yé yé
Gros yé yé
Toc toc, mayé

Les oreilles interviennent dans le jeu que décrit M. Jean Bury (Liège) dans l'agréable communication suivante :

« Quand le dimanche petite mère m'avait bien lavé, bien peigné, qu'elle m'avait passé mon plus beau pantalon et ma belle *chassine*, je me rendais comme un petit homme chez mon grand-père. Celui-ci était dans son grand fauteuil et fumait avec sa grande pipe. Il me prenait dans ses bras vigoureux et ses premières paroles étaient celles-ci : *Vola li spâgn'mâ* (1) *dâ J'han Guiame!* (et il passait sa main sur mon ventre) *vola l'Avala!* (il touchait ma bouche) *Vola les deux tonnai à l'gottire!* (mes narines) *Vola les deux veulire!* (mes yeux) *Vochal les deux chesse!* (2) (mes oreilles) et *l'jârdin des neurés biesse!* — et il frottait, frottait sur ma tête que petite mère avait si bien peignée! Et puis, lorsque j'avais bien ri et lui aussi, il me donnait une grosse pièce d'un sou pour mon « dimanche » et nous étions bien contents tous les deux. »

Le texte de ce jeu se rattache aux formulettes du corps de l'enfant. En voici un autre, apparenté plutôt, par son affabulation, aux jeux des doigts qui viendront par la suite. Il a été recueilli à Waremme.

<i>Boum ! bouboom !</i>	Touchez le front.
— <i>Qu'est-ce qu'est là !</i>	» le menton.
— <i>C'est li p'tit rat.</i>	» la joue.
— <i>Intrez, p'tit rat.</i>	» l'autre joue.
— <i>Po wisse, pâpâ ?</i>	» le nez.
— <i>Po ci bai p'tit traou là !</i>	

Et « ce beau petit trou là » c'est la bouche : la mère tourne le doigt autour avant de le laisser happer et mordiller par le poupon chéri.

Dans un autre jeu la mère, tenant le poupon en travers de son giron, touche successivement de la main la chevelure, les yeux, les narines,

(1) *Spâgn'mâ* « tirelire ». (2) *Ehesses* ou *ahesses* « fournitures ; ustensiles, outils, objets nécessaires ».

la gorge et le ventre. Elle termine en retournant l'enfant et en lui donnant une jolie petite tape à l'envers.

En touchant ces parties du corps, on dit à Verviers :

<i>Lu weide aux pioux</i>	Le pré aux poux
<i>Les deux veulires</i>	Les deux vitres
<i>Les deux fowis</i> (1)	Les deux cheminées.
<i>L'agolina</i>	Le gouffre
<i>Lu fâre aux pans</i>	Le four aux pains
<i>Lu sêch aux millettes</i>	Le sac aux miettes
<i>Et l'trau qui pette</i>	Et le trou qui pette

Une variante de Jodoigne, communiquée par M. Etienne, donne d'autre formulettes :

<i>Là l'djârdé des p'tetes biesses</i>	Voilà le jardin des petits bêtes
<i>Là les deux feugnisses</i>	Voilà les deux fenêtres
<i>Là l'gotwère à l'ôle</i>	Voilà la gouttière à l'huile (nez)
<i>Là l'amougna</i>	Voilà l'a-mangea
<i>Là l'avalla</i>	Voilà l'avalla
<i>Et l'flûte aux canadas</i>	Et la flûte aux pommes de terre.

Cette flûte porte ailleurs le nom de « trompette », par exemple à Nivelles, dans la formulette suivante :

<i>L'djârdin à pû.</i>	Le jardin aux poux.
<i>Les deux bowette.</i>	Les deux lucarnes.
<i>Les deux coulettes.</i>	Les deux gouttières (qui coulent).
<i>Les deux fosselettes.</i>	Les deux fossettes (des joues).
<i>Lé fourni</i>	Le fournil.
<i>El gozette.</i>	Le gosier.
<i>El pansette.</i>	La petite panse.
<i>El clarinette.</i>	La clarinette.
<i>Fyé l'cu à trompette.</i>	Le derrière.

A Anderlues, la formulette se termine ainsi :

<i>... V'la l'gueule du four.</i>	Voilà la gueule du four.
<i>V'la l'avalour.</i>	Voilà l'avaloir.
<i>V'la l'touniau</i>	Voilà le tonneau
<i>Et l'trompette à gâteaux.</i>	Et la trompette aux gâteaux.

Dans le même village on signale un autre texte avec une variante de gestes. La mère, après avoir touché « le pâtis aux petites bêtes » et « les deux fenêtres », désigne les narines sous les noms de « bouteille à l'huile » et « boutcille au pétrole. » Montrant le ventre, elle dit :

V'la l'four que j'cûe (je cuis) *mes canadas*

Puis, tournant avec la main sur ce « four » :

Tourne, tourne, mes canadas
Tourne, tourne, mes canadas..

(1) Variante : *Les deux trous d'soris* « Les deux trous de souris ».

Les textes suivants du Hainaut et d'Esneux rachètent leur impudente précision de la fin, par les aimables formules sous lesquelles elles désignent la *clarinette* et le *touniau* de tout à l'heure :

<i>V'la l'pâture à poux.</i>	<i>V'la l'mohonne des p'titè biesses</i>
<i>Les deux lumières.</i>	<i>V'la les deux veulires (vitres).</i>
<i>Les deux gouttières.</i>	<i>V'la l'gotta.</i>
<i>Le four.</i>	<i>V'la l'magna.</i>
<i>L'alvalwa</i>	<i>V'la l'avalla</i>
<i>L'panchette</i>	<i>V'la l'banslette (panier • estomac)</i>
<i>L'boudinette</i>	<i>V'la l'mallette (ventre)</i>
<i>Et l'cu qui pette ¹</i>	<i>V'la l'trou qui pette ²</i>

Signalons enfin dans son entier une variante liégeoise, moins précise, peut-être, vers la fin, mais originale en plusieurs détails :

<i>Li djârdin à p'tites biesses</i>	Le jardins aux petites bêtes
<i>Les deux veulires</i>	Les deux vitres
<i>Li tonnai à l'gottîre</i>	Le tonneau à l'eau de pluie
<i>Li souka</i>	Ce qui cosse
<i>Les deux tchip-tcha</i>	Les deux joues
<i>L'amagna</i>	L'a mangeoir
<i>L'avala</i>	L'avalloir
<i>Et l'trompette qui va</i>	Et la trompette qui va
<i>Jusqu'à bas ³</i>	Jusqu'en bas

(à suivre)

O. COLSON.

(1) Comm. de M. Th. Bernier, à Angre, Dour.

(2) Comm. de M. Poncelet, à Esneux. (3) Jos. DEPRECHEUX, *Enfantines* p. 35.



LES NAINS.

VIII.

Le gâteau de haricots¹

Il y avait dans le village de *** une jeune et jolie fille nommée Marguerite. Tous les garçons en étaient assotés, et rivalisaient d'efforts pour attirer ses regards. Elle, sérieuse et pensive, ne prêtait aucune attention à leurs hommages, et ces nombreux poursuivants en étaient pour leurs soupirs et pour leurs peines.

Comme Marguerite était fort réservée, la médisance ne trouvait aucune prise sur elle, et à la voir repousser avec obstination les soins d'une jeunesse empressée, les uns attribuaient sa conduite à la froideur de son tempérament, les autres à la fierté de son caractère.

Le secret finit cependant par être connu, et ce fut la jeune fille elle-même qui le livra.

Un jour, poussée par le cri de sa conscience, elle confia à son curé qu'un Nuton s'était mis en tête de lui conter fleurette et que ses poursuites — ô abîmes du cœur féminin — ne lui étaient pas désagréables ; toutefois, avant de s'engager définitivement, elle voulait prendre conseil de son directeur.

Qui fut abasourdi de la communication ? Le curé, à coup sur. Un Nuton ! amoureux d'un Nuton ! s'écria-t-il, mais, à quoi pensez-vous, malheureuse enfant ! Etes-vous folle ? Ignorez-vous qu'un Nuton n'est pas un chétien, n'est pas même un homme ? Vous associer à lui, c'est vous associer au diable. Les jeunes gens de ma paroisse sont-ils donc si laids qu'il vous faille aller dans celle de Satan prendre un mari ? Rompez, rompez au plus tôt ces rapports contre nature, des rapports condamnés par notre mère la Sainte-Eglise ; sinon, comme un membre gâté, vous serez rejetée de la communion des fidèles.

Terrifiée par l'éloquence de son confesseur, Marguerite promit de se soumettre, et s'en alla, décidée à renvoyer son étrange amant.

Quand il revint, à quelques jours de là, son congé lui fut notifié dans les formes ; mais loin d'en tenir compte, il se montra plus entreprenant que d'habitude, sans doute parce qu'il avait découvert les sentiments secrets de la jeune fille, et la nature de l'influence exercée sur elle à son détriment.

Le lendemain, Marguerite retourna chez son curé : son parti était bien pris, elle ne voulait pas s'exposer aux anathèmes de l'Eglise ; mais que pouvait sa volonté contre la volonté d'un être surhumain ? Il fallait lui fournir le moyen de résister, et elle était perdue si on ne venait à son aide.

Cette demande, fort raisonnable après tout, mit le digne pasteur en

(1) La légende à laquelle nous donnons ce titre est précédée, dans PIMPURNIAUX, de quelques détails sur les nains. On reprendra plus tard ces détails avec ceux qui sont dispersés dans les livres, pour un article critique où sera résumé en outre ce qui ressort des contes et légendes, c'est-à-dire des « faits ». En attendant, les lecteurs sont priés de nous adresser tout ce qu'ils savent sur les nains. O. C.

grande perplexité. Le cas étant grave, il alléguait la nécessité de réfléchir mûrement, et renvoya sa pénitente à un jour rapproché.

Dans les circonstances épineuses, il avait l'habitude d'appeler en conseil son sacristain. Il le fit donc venir, lui confia son embarras et réclama le moyen d'en sortir. « N'est-ce que cela, monsieur le curé ? répondit le clerc. Soyez tranquille, j'ai votre affaire. » Là-dessus, s'occupant Marie-Jeanne, la servante du pasteur, il demanda une poignée de haricots secs, les fit bouillir, les écrasa et en composa une pâte qu'il pétrit avec le jus d'une douzaine d'oignons. Puis remettant le gâteau au curé : « Donnez cela, dit-il, à votre pénitente ; dites-lui de le manger deux heures avant l'arrivée de son amoureux, en lui recommandant de se contenir un peu ; mais, son galant venu, qu'elle ne contrarie plus l'explosion... de ses sentiments. »

Curé et paroissienne se conformèrent de point en point aux prescriptions du sacristain.

À la soirée, quand le Nuton se présenta pour prendre place auprès de sa belle, on le somma de se retirer. Refus de sa part, puis nouvelle sommation suivie d'un nouveau refus. Alors une détonation d'un caractère impossible à méconnaître, partit de dessous la chaise où la dame était assise, la dame qui, en rougissant, ne pouvait comprimer une violente envie de rire.

Le Nuton, lui, ne riait pas. Cette détonation imprévue l'avait bouleversé. En l'entendant, il fronça le sourcil, se leva brusquement, lança à la belle canonnière un regard furibond et partit pour ne plus revenir.

Ainsi fut Marguerite débarrassée de ses obsessions et ne s'en trouva pas plus mal ; bientôt après, elle épousa un meunier dont le père était bien connu pour avoir du foin dans ses bottes, et cela lui vint à point pour élever les nombreux enfants que Dieu lui donna.

Quant au remède du sacristain, il ne tarda pas à devenir populaire ; car l'aventure avait fait du bruit — ceci soit dit sans calembour.

Il est peu de jeunes filles, en Ardenne, qui ne le connaissent et qui hésitent à l'appliquer le cas échéant.

Jérôme PIMPURNIAUX (Ad Borghet) *Guide du voyageur en Ardennes*, Bruxelles, 1856, I, p. 149.

IX.

Un autre moyen.

... On raconte aussi une histoire de Nuton amoureux, semblable à celle que j'ai rapportée ci-dessus. Si les détails sont encore un peu plus crus, ils portent sous un jour également favorable la délicatesse et les sentiments pudibonds de ces êtres mystérieux.

Le conseil de la jeune fille ressemble à celui du sacristain de Ville-du-Bois : à l'heure où l'amoureux a l'habitude de se présenter, elle doit s'accroupir sur le fumier en mangeant une tartine !

Les apprêts terminés, le Nuton voit la chose, recule d'horreur et s'enfuit.

Jérôme PIMPURNIAUX, *ibid.*, II, p. 259.

O. C.



LE CHAT NOIR

LÉGENDE LIÉGEOISE.

C'esteul'n' fève ou vi brave homme et 'n' brave vèye feumme qui d'monî d'vin 'n' tote pûite molliette à coron d'on pauve viège, è l'Ardenne.

Li vi brave homme esteut messègi ; treus fèves par samaine, il allève l'vèye, main 'nnè riv'nève todi l'minme joi, à l'cise. Des cûps portant, quand l'ovrège chesive foirt, i n'rintrève qui bin târd de l'nute.

Adon, dispûte pus d'on meus, tos les âmatius, li brave vèye feumme dihève à si homme :

« Les souris nos fèt tant des displis, tant des displis ! Vos qui va si sovint è l'vèye, vos d'vriç m'rapoirter on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet. »

Et, tos les jous à l'nute, quand l'vi brave homme rarrivève, li vèye brave feumme li d'mandève :

« W'isse est mi p'tit chet, mi bai p'tit vigreux chet ? »

Adon l'vi brave homme respondève :

« Ji l'a rouvi, ji l'a rouvi. »
On vinrdi, l'messègi riv'nève bin târd, tot muér seu ; il avcut clâé longtîms ; i fève nêr nute ; ni leune, ni steûles et l'tîms esteut si sombre, si sombre, qu'on n'vivève nin wisse qu'on rottève et qu'i fallève sinti après set v'yès.

Tot de long de l'levève, tot fant des grands pas, li vi brave homme tîsève :
« Mi feumme mi va co barbôtter ca fa

Il était une fois un vieux brave homme et une brave vieille femme qui demeureraient dans une toute petite maisonnette, au bout d'un pauvre village, en Ardenne.

Le vieux brave homme était messager ; trois fois la semaine il allait à la ville, mais il en revenait toujours, le jour même, à la soirée. Certaines fois cependant, quand l'ouvrage pressait fort, il ne rentrait que bien tard dans la nuit.

Or, depuis plus d'un mois, chaque matin, la brave vieille femme disait à son mari :

« Les souris nous causent tant d'ennuis, tant d'ennuis ! Vous, qui allez si souvent à la ville, vous devriez me rapporter un petit chat, un beau petit chat très vif. »

Et, chaque jour, à la nuit (tombante), quand le vieux brave homme rentrait, la vieille brave femme lui demandait :

« Où est mon petit chat, mon beau petit chat bien vif ? »

Alors le vieux brave homme répondait :

« Je l'ai oublié, je l'ai oublié. »
Un vendredi, le messager revenait bien tard, absolument seul ; il avait veillé longtîms ; il faisait nuit noire : n' lune, ni étoiles et le temps était si sombre, si sombre, qu'on ne voyait pas où l'on marchait et qu'il fallait sentir après son chemin.

Tout le long de la chaussée en faisant de grands pas, le vieux brave homme pensait : « Ma femme va encore me

co roûvi s'chet. Diale di chet ! Chet de Diale ! »

Tot d'on côp, li cloke d'on viège d'â lon sonne méye nute. A minme moumint li vi brave homme arrivève à 'n' creuh'léye vôte.

Là, à l'ingléye d'on champ, divins les bouhons, il étind ine tote pitite douce voix : mignawe, mignawe ! qui sonléve vini après lu.

« C'est-on chet, si déri l'vi brave homme, saians d'attraper. »

I louke, s'accrophe et aparçut on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet qui fève mignawe, mignawe ! et qui n'qwèrève nin à s'sâver.

Tot douç'mint, tot bai douç'mint il aprépéye si main, rastatéye on pau li p'tit chet, puis, cloup ! i happe li p'tite biesse po l'pai des reins, et hère è s'sèche et l'rèpwette.

« Tins, feumme, dérit-i tot rarrivant, voia on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet, qui j'a trové à 'n' creuh'léye vôte. »

Et, hérant s'main tot à coron de sèche, i li présinte li p'tit chet.

« C'est-on neur chet qui ti nos a rapwerté là ! »

— Eh bin, qu'est-c' qui ça fait ?

— C'est qui... j'a sogne... On dit toti qui les neurs chets c'est des makrais ! »

— C'est tos contes, ti dis-je, tins, louke comme il est binamé... »

Et c'esteut vréye : li p'tit neur chet, assiou tot près de feu, loukive les blammes tote binaméemint avou les oûtes à mitant serrés... comme s'il esteut de l'mohonne.

Justumint, so l'feu, icû hève de l'boléye divin on grand chaudron pindou à on crama.

« Feumme, donne li on pau de l'boléye déri l'vi brave homme. »

Et l'brave vèye feumme, prindant de l'boléye avou on cui d'bwé, eun? metta on pau d'chet.

Main lu, apprèpant s'grognon, oda,

gronder, car j'ai de nouveau oublié son chat. Diable de chat ! chat du Diable ! »

Tout à coup, la cloche d'un village, dans le lointain, sonne minuit. Au même moment le vieux brave homme arrivait à un carrefour,

Là, à l'angle d'un champ, dans les buissons il entend une toute petite voix douce : miaou, miaou ! qui semblait venir vers lui.

« C'est un chat, se dit le vieux brave homme, tâchons de l'attraper. »

Il regarde, s'abaisse et aperçoit un petit chat, un beau petit chat plein de vivacité qui faisait miaou, miaou ! et qui ne cherchait pas à s'enfuir.

Tout doucement, bien doucement il approche la main, caresse un peu le petit chat, puis hop ! il happe le petit animal par la peau du dos, le pousse dans son sac et l'emporte.

« Tiens, femme, dit-il, en arrivant, voici un petit chat, un beau petit chat bien vif, que j'ai trouvé à un carrefour. »

Et poussant la main tout au fond du sac, il lui présente le petit chat.

« C'est un chat noir que tu nous apportes là ! »

— Eh bien, qu'est-ce que cela fait ?

— C'est que... j'ai peur... On dit toujours que les chats noirs sont des sorciers !

— Ce sont tous contes, te dis-je, tiens, regarde comme il est gentil... »

Et c'était vrai : le petit chat noir, assis tout près du feu, regardait les flammes tout gentiment avec les yeux à moitié fermés... comme s'il était de la maison.

Précisément, sur le feu, cuisait de la bouillie dans un grand chaudron suspendu à une crémaillère.

« Femme, donne-lui un peu de bouillie, dit le vieux brave homme. »

Et la brave vieille femme, prenant de la bouillie avec une cuillère de bois, en mit un peu au chat.

Mais celui-ci approchant le « groin »

puis hossant s'tiesse : « Elle est trop chaude, dérit-i ; soffelle lu. »

L'homme et l'feumme si r'louki bin éwarés d'oli 'n si faite.

Portant i n'respondit nin, et l'brave vèye feumme soffla so l'boléye po l'rifreûdi, puis elle li rinda à chet, et lu, comme li prumi côp, l'oda, hossa s'tiesse et s'rescoula.

« Il est bin mâlâhèye nosse chet, dérit l'feumme tote mâle. I li fârent mutoi de l'douce chère ! De l'boléye ci n'est nin assez glot po monsieu, et portant, nos autes, des bons crustins, nos 'nnè magnans à r'lèche dengts. Tins, laide biesse, l'ennè magn'ret ossu ! »

Et tot d'hant çoula, elle li hère on cvi d'boléye so s'grognon.

Main li p'tit neur chet si leva tot dreut so ses pattes di dri, et tot l'ploukant è plein visège, avou ses oûtes qui r'lûhît comme deux chandelles : « I n' mi plaît nin, dérit-i. »

Adon i s'sâva po li ch'minéye.

Li vi brave homme et l'brave vèye feumme happis 'n si grande sogne qu'i mâquît de toumer flâve, adon puis, i s'sâvit à pus habèye fou d'leu mohinette.

On pau après, quand i s'ahardihît d'y rentrer, li boléye esteut tote brûléye et l'feu distindou.

Awè mains, l'leddimain, is fourît bin saisis d'apprende d'ine wèxenne qui l'brébresse di chaque sem'di avent passé oute di leu mohonne tot twèrchant l'tiesse, et qu'elle avent l'visège à plâye d'avu, d'hève-t-elle, toumé à l'aisse, essom'téye qu'elle esteut so s'vix hamme è l'couléye. C'esteut léye qu'esteut l'chet, li bai p'tit vigreux tchet !

Et vla l'fève fou.

Cak ! so l'sou.

V'magn'rez l'hâgne et mi l'ou !

Légende recueillie à Liège.

flaira, puis secouant la tête : « Elle est trop chaude, dit il, souffle dessus. »

L'homme et la femme se regardèrent bien étonnés d'entendre une pareille.

Cependant ils ne répondirent pas, et la brave vieille femme souffla sur la bouillie pour la refroidir, puis elle la rendit, au chat et lui, comme la première fois, la flaira, secoua la tête et recula.

« Il est bien difficile notre chat, dit la femme toute fâchée. Il lui faudrait peut-être de la viande non salée (fraîche) ! De la bouillie ce n'est pas assez délicat pour Monsieur, et cependant, nous, de bons Chrétiens, nous en mangeons-à nous en lécher les doigts. Tiens, laide bête, tu en mangeras aussi ! »

Et tout en disant cela, elle lui passe une cuillerée de bouillie sur le « groin »

Mais le petit chat noir se lève tout droit sur les pattes de derrière, et tout en la regardant en plein visage, avec des yeux qui reluisaient comme deux chandelles : « Il ne me plaît pas, dit-il. »

Puis il se sauva par la cheminée.

Le vieux brave homme et la vieille brave femme attrappèrent une si grande peur qu'ils faillirent tomber en faiblesse, puis, ils se sauvèrent en toute hâte hors de leur maisonnette.

Un peu plus tard, quand ils s'enhardirent à y rentrer, la bouillie était brûlée et le feu éteint.

Qui mais, le lendemain, ils furent effrayés d'apprendre d'une voisine que la mendicante de chaque samedi avait passé outre leur maison en tournant la tête, et qu'elle avait le visage à plaies, d'être, disait-elle, tombée dans l'âtre en sommeillant, assise sur son vieil escabeau près du feu. C'était elle qui était le chat, le beau petit chat bien vif !

Et voilà la fable terminée.

Pan ! sur le seuil.

Vous mangerez l'écale et moi l'œuf !

Joseph DEFACHEUX.